

Public Visé

Toute personne appelée, dans l'exercice de sa profession, à vérifier l'état de conservation des appareils de levage et des accessoires de manutention.

Pré Requis

Il n'y a pas de prérequis pour cette formation.
Toutefois, pour offrir les meilleures conditions de réussite, nous préconisons de savoir lire, écrire et parler la langue française.

Pour rappel :

Les + métier

Remplir pour les techniciens de maintenance les obligations réglementaire concernant les appareils de levage prévu au contrat (arrêté R4323-23)

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Etre capable de faire les visites générales périodiques dans les règles

Méthodes pédagogiques

Formation en salle (exposés, question et exercices), sur appareils et accessoires concernés.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Demander un devis par téléphone : 04.72.79.05.82 ;

par mail : adv@alyence-groupe.com ;

ou sur notre site internet www.alyence.com.

L'accès en formation se fait dès la contractualisation et selon disponibilités.

Parcours pédagogique

Théorie :

- Aspects juridiques de la prévention des accidents du travail
- Réglementation applicable aux vérifications périodiques
- Rappels techniques (mécanique - hydraulique)
- Technologies des câbles, chaînes et accessoires
- Technologies et méthodologies de vérifications périodiques

Pratique :

- Contrôle périodique (contrôle de l'appareil, essais de charge, utilisation des documents et du matériel de contrôle).
- La pratique et les techniques de contrôle (calculer des charges d'essai, données juridiques...)

Méthodes et modalités d'évaluation

- Formation en présentiel.
- Evaluation formative (lors de la partie pratique) basée sur des mises en situation tout au long de la formation.
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.
- Évaluation à chaud pour mesurer la satisfaction stagiaire.
- Évaluation à froid 10 jours après la formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé afin de faciliter le parcours.



Assiduité

35.00

Effectif

De 3 à 6 Personnes

Dont 5.00 Heures en présentiel